

M. McINTOSH: C'est une simple demande de renseignements; il n'y a rien dans cette motion qui a trait à la politique ou à la conduite du Gouvernement.

Le très hon. M. BENNETT: Ces documents ne seront pas déposés, à moins que la Chambre ne l'ordonne.

M. L'ORATEUR: Le premier ministre s'étant opposé à cette motion, elle est rayée?

M. McINTOSH: Je n'ai pas abandonné la motion; je veux connaître l'attitude de la Chambre à ce sujet.

M. L'ORATEUR: Néanmoins, elle sera rayée.

(La motion est rayée.)

ENTRÉE AU CANADA D'OUVRIERS DES ÉTATS-UNIS

L'hon. M. ELLIOTT (pour l'hon. M. Heenan) demande:

Copie de tous les télégrammes et de la correspondance échangés entre tout ministère de l'État ou tout membre du cabinet, au sujet de l'entrée au Canada, à Fort-Francis, Ontario, d'ouvriers des États-Unis, depuis le 30 avril 1931.

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette motion n'est pas conforme au règlement, car elle demande la production de la correspondance interdépartementale et de la correspondance échangée entre les membres du Gouvernement. On n'a jamais produit de tels documents dans le passé. Si la Chambre ne change pas d'attitude à ce sujet, ces documents ne seront pas déposés.

L'hon. M. LAPOINTE: C'est à la Chambre de décider.

Le très hon. M. BENNETT: C'est ce que j'ai dit.

L'hon. M. LAPOINTE: Son Honneur croit qu'on doit rayer la motion parce que le premier ministre est de cet avis; mais il appartient à la Chambre d'en décider.

M. L'ORATEUR: En l'absence de l'auteur de la motion, nous ferions peut-être mieux de la réserver.

Le très hon. M. BENNETT: Je ne le crois pas, Votre Honneur. Il n'y a pas de doute que cette motion devrait être rayée immédiatement. L'attitude prise jusqu'à présent sur ces questions, et j'espère qu'il en sera toujours ainsi, a été de ne pas déposer la correspondance interdépartementale. Autrement, comment le Gouvernement pourrait-il administrer les affaires?

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je [Le très hon. M. Bennett.]

dois au premier ministre, il me semble que la courtoisie demanderait de réserver la motion dont l'auteur est absent de la Chambre. Il est fort possible que l'honorable député qui demande ces documents désire obtenir des renseignements sur quelques points en particulier, et on pourrait peut-être les lui donner en quelques instants. On devrait, il me semble, réserver la motion jusqu'à ce que l'honorable député soit à son siège.

Le très hon. M. BENNETT: Je ne veux pas manquer de courtoisie envers un honorable député. On a réservé des motions pendant des jours et des jours afin d'accommoder les honorables députés, mais lorsqu'une motion comporte la production de documents qui par le passé n'ont jamais été déposés, il me semble qu'on ne devrait pas me demander de réserver cette question. Cependant, si le chef de l'opposition désire que cette motion soit réservée, elle le sera certainement.

M. L'ORATEUR: En l'absence de l'auteur de la motion, elle est réservée.

(La motion est réservée.)

EXPEDITION DE BESTIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS McMILLAN (Huron-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai en main une dépêche de la Presse canadienne en date du 6 juillet, ainsi conçue:

On expédiera plus de bétail de l'Ontario en Angleterre cette année qu'on n'en a expédié par le passé, selon l'honorable T. L. Kennedy, ministre provincial de l'agriculture. La décision du gouvernement fédéral d'accorder à la province une part généreuse de l'espace disponible sur les bateaux rend les perspectives d'exportation plus brillantes, à son avis.

Est-ce l'intention du ministre de l'Agriculture (M. Weir) d'accorder de l'espace, comme l'indique la dépêche, ou a-t-il de l'espace à répartir?

L'hon. ROBERT WEIR (ministre de l'Agriculture): A ma connaissance, le Gouvernement n'a rien à faire avec la répartition de l'espace sur les navires.

LE RECENSEMENT A ROCK-ISLAND

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. B. HOWARD (Sherbrooke): Je désire poser une question à l'honorable ministre du Commerce. Dans le hansard du 1er juillet, édition non révisée, je relève une question ainsi conçue, à la page 3479:

1. Quel est le nom de la personne qui fait le recensement à Rock-Island, Québec?

Et voici la réponse: M. J. W. Downing.

Et voici la seconde question:

Cette personne vit-elle au Canada ou aux États-Unis?